



DE VIVE VOIX 8.12

Mars 2021

À la défense d'un principe inaliénable

Par **Nicolas Tremblay**, département de français

Dans mon article, je ne parlerai pas du mouvement *Woke*, de la *cancelled culture*, de l'anticolonialisme... Les articles abondent déjà sur ce nouveau progressisme revendicateur qui remet en question notre parole, c'est-à-dire celle des professeurs que nous sommes tous. Il est inutile d'en rajouter ici. Je souhaite plutôt aborder la question de la liberté académique en elle-même ainsi que celle du rôle que nous jouons auprès de nos étudiants.

Liberté, principe inaliénable

Notre syndicat tant local que national devrait, en prévision de la rédaction du mémoire sur « la liberté académique incluant les enjeux du racisme et de la discrimination systémiques », se rappeler que son rôle fondamental est de défendre les intérêts du corps enseignant qui le compose, et qu'il y va là d'un intérêt fondamental, voire vital : notre parole ne doit pas être restreinte ni balisée d'aucune façon. Notre syndicat n'est pas là pour représenter les opprimés ou les victimes, mais des professeurs embauchés par l'État pour remplir une mission, celle d'instruire de jeunes et de moins jeunes adultes.

Je souligne de plus une évidence. Un professeur a des devoirs à remplir à l'endroit de sa discipline. Par exemple, moi qui enseigne la littérature d'un point de vue très souvent historique (puisque mes cours portent généralement sur la littérature du passé comme il va de soi au niveau collégial), je ne peux pas changer les faits ni les mots. La rigueur intellectuelle de même qu'un souci d'exactitude me l'imposent, et ce, peu importe qui se retrouve dans ma classe.

L'autonomie et le jugement du professeur

Dans toute cette controverse au sujet de la liberté académique, je perçois, dans la rhétorique de ceux qui la remettent en question, une conception pervertie et malhonnête des professeurs issus, comme ils le disent, de la classe privilégiée. Or, nous, les professeurs de toute allégeance (je suis, ici, totalement *inclusif*), ne sommes pas des malotrus. Nous sommes des personnes instruites (nous avons tous des diplômes universitaires) et sommes tous capables d'exercer un esprit critique (jusqu'aux dernières nouvelles, c'est nous qui l'enseignons, cette compétence, à nos étudiants, et non l'inverse). Nous ne vivons pas à l'écart du monde. Nous connaissons les sujets sensibles. Nous sommes aussi des experts en pédagogie; nous savons comment nous adresser avec bienveillance à de jeunes adultes, globalement ignorants, émotifs, instables sur le plan identitaire. Nous savons comment développer un lien de confiance et de respect avec eux. De même que nous savons nous débrouiller avec la mise en contexte des sujets délicats qui

égratignent les valeurs du moment, qui, je le rappelle, sont changeantes et passagères, tandis que notre liberté, elle, n'est pas monnayable.

Quelle filiation?

Il faut aussi garder à l'esprit, en cette période de crise, que nous avons le devoir moral d'offrir un enseignement qui n'est pas édulcoré ou travesti. Imaginons ce que deviendrait un cours si le professeur marchait constamment sur des œufs, couperait dans la matière pour s'éviter des problèmes et perdrait toute spontanéité. Là, les droits de tous nos étudiants (à un enseignement de qualité) seraient lésés.

Devant ses étudiants, le professeur doit être un modèle exemplaire sur le plan du savoir, en ce qu'il incarne la discipline qu'il représente. Il a un devoir de réserve, de neutralité, d'objectivité, il doit taire, le plus possible, ses convictions personnelles ou théoriques. En littérature (comme dans toutes les autres disciplines), les approches critiques sont nombreuses. Moi, en tant que professeur et vulgarisateur, je n'en épouse aucune devant mes étudiants. Je ne suis surtout pas un militant. Je ne défends aucune cause, aussi noble puisse-t-elle sembler être. Si je fais une lecture féministe d'une œuvre du XIXe siècle, je la présente comme un exemple d'interprétation qu'il est possible de contredire à partir d'un autre angle et je montre les bienfaits comme les limites d'une pareille approche. Je n'enseigne donc pas le féminisme comme s'il s'agissait d'un discours de vérité, sinon cela deviendrait de l'endoctrinement. Je parlerais de la même façon du *racisme systémique* comme d'un concept relevant de la sphère politique et juridique. Que ce concept est nouveau et que nous n'avons pas encore assez de recul pour l'embrasser dans son ensemble, bien que des philosophes ou des sociologues de haute voltige ont commencé à le critiquer tout en expliquant d'où il provient. Que ce phénomène relève d'une forme de militantisme. Et que moi, comme professeur, je me dois de l'évoquer avec la même neutralité (qui ne rime pas avec *insensibilité*) que je le fais lorsque j'aborde l'histoire des guerres mondiales ou la technologie des moulins hydrauliques au Moyen Âge, et ce, que je sois Noir ou Blanc.